

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 13/11/23

Présents : MUFFAT JF / GREVAT J / PASQUIER F / COTTET O / CHANEY A / TROMBERT R / GAYDON F / PARISSET E / GREVAT K / BERTHIAUD F / GREVAT B /

Excusés : -PUPPINI C Absents : VALETTE JM

Le ou les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom par application des dispositions de l'art. L 2121-20 de la loi 96-142 du 21/02/96 : néant

- Le conseil municipal a nommé MM PARISSET E, secrétaire de séance
- Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 19H et la feuille de présence est élargée.
- Le quorum est atteint.
- Le compte rendu du conseil municipal du 09/10/23 est approuvé à l'unanimité
- Le Maire donne lecture de l'ordre du jour et propose en question diverse : affaires diverses dont le point est fait d'entrée de séance
- néant

Le conseil municipal reçoit MR PAIS Victor pour présentation de son projet :

- le « Hameau des Marmottes »

Le projet consiste en la reprise de l'ancien camping de MR TROMBERT Maxime, prévoyant une modernisation avec ajout de mazots savoyards à la place des mobil-homes, toute en offrant des emplacements pour caravanes et campeurs d'été avec tentes ainsi que propositions d'animations, soirées à thèmes, dégustations culinaires...

Le projet porte sur la construction de 13 habitations légères de type mazot (4 mazots familiaux, 4 mazots haut de gamme avec jacuzzi, 4 mazots pour 2 personnes et 1 mazot espace bien-être.

-la « Taverne des Marmottes »

Le bâtiment existant serait transformé en point de restauration

Le conseil municipal ayant pris connaissance du projet et vu l'aspect qualitatif, donne son accord à l'unanimité.

TRAVAUX AEP EN COURS CD 328

Le Maire informe le conseil municipal que l'entreprise DAZZA a été retardée par les intempéries.

Le goudronnage est prévu le 20/11/2023, les travaux se poursuivront au printemps 2024.

11 Novembre

Belle cérémonie avec beaucoup de personnes présentes.

Les enfants de l'école, accompagnés de leurs professeurs d'écoles étaient présents, ils ont chanté la Marseillaise et récité des poèmes.

Une gerbe a été déposée au pied du monument au mort.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Maire informe que le Bureau CCHC du 22 septembre 2023 a souhaité modifier l'attribution des subventions aux associations sportives en considérant que celles-ci étaient plutôt du ressort des communes.

A partir de 2024, les subventions aux deux clubs de football seront bloquées au montant de 2023 soit :

- pour le SCMVA : 30 000 € (en prenant en compte le passage de 25 000 à 30 000 € validé en 2023)

En cas d'insuffisance, les clubs devront alors se tourner vers les communes en déposant un dossier de demande, la commune décidera alors suivant les possibilités.

SCHEMA GLOBAL DE MOBILITE

La CCHC a engagé un schéma global de mobilité avec le bureau d'études ITEM. En vue du suivi de ce schéma, il a été acté en bureau communautaire du 10/11/2023 que la commission "transport" évolue en commission "mobilité" (notamment pour intégrer le suivi des projets de mobilité douce et voies vertes).

La CCHC demande à chaque commune de nommer l' élu référent de la commune qui doit être intégré à cette commission (chaque élu pouvant se faire remplacer par un autre élu en cas d' indisponibilité à une réunion). MR GREVAT Jérôme est désigné comme représentant de la commune d' ESSERT ROMAND.

DEBORDEMENT DES EAUX SECTEUR DU LAYDEVANT

Le Maire informe la nécessité de creuser un puits perdu au niveau du Chemin des Plagnes, en aval de la maison GREVAZ Solène afin de limiter les débordements d' eau en cas de forte pluie.

Projet de canalisation du ruisseau qui descend du Bois Noir pour le rejeter dans le ruisseau qui va sous les Plagnes. Voir en amont la possibilité par apport au débit des canalisations.

FAUCHAGE DES TALUS

Le Maire informe du courrier du DEPARTEMENT concernant le fauchage des talus des routes départementales : les passages pour fauchage sont ramenés à 2 passages par an (un au printemps et un à l' automne) dans un souci de biodiversité et de sobriété énergétique.

PROJET DE SALLE POLYVALENTE

Le Maire informe que le CAUE propose 3 scénarii à étudier.

HYPOTHÈSES



- Des devis vont être demandés pour :
- Etude amiante en totalité avant travaux
 - Audit énergétique du bâtiment
 - Etude de sol géotechnique

TRAVERSEE DU VILLAGE

Un devis va être demandé pour l'installation d'un radar pédagogique de type :

 **Élan Cité**
630 abonnés
Post sponsorisé

Demandez votre devis pour EVOLIS Vision, le radar pédagogique le plus installé en France. Pour des routes plus sûres et des automobilistes responsables.

Limitez les excès de vitesse



Découvrez EVOLIS Vision - Le nouveau modèle de radar pédagogique !
alancite.fr

[Demander un devis](#)

CONSEIL ECOLE ET REUNION SCOLAIRE

Le Maire informe le conseil municipal des réunions des 06 et 08/11/23

Une réunion de mise au point avant les vacances de Noël est organisée pour faire le point sur l'organisation de la cantine et la garderie.

Problèmes soulevés :

- Manque de respect de certains enfants à la cantine et garderie
- Les enfants français ou anglais restent entre eux : il a été demandé lors du conseil d'école du 06/11/2023 que les enfants se côtoient plus facilement
- Les chaises sont trop basses
- Problème de quantité des repas

Solutions proposées :

- Un plan de table va être mis en place par Maryse et Emilie, il sera affiché dans la cantine.
- Un feu de contrôle de niveau sonore va être mis à l'essai sur 15 jours



Suivant le retour et si le respect ne s'améliore pas, un règlement « Charte de bonne conduite et du savoir-vivre ensemble » sera appliqué et transmis aux parents.

- Le problème de quantité des repas va être signalé au service restauration de Morzine.

MARCHE DE NOEL

Le Marché de Noël se déroulera le 25/11/23 avec un bal le soir jusqu'à 1h

Vu le Maire d'ESSEY ROMAND

